livré à ces collectivistes, qu'il était leur devoir de quitter leur drapeau dans la campagne actuelle.

Est-ce encore vrai?

Et le citoyen Delory qui patronne la candidature Delesalle, qui l'accompagne dans les réunions et lui prête le concours de sa parole, n'a-t-il pas prononcé, à Roubaix, cette phrase qui a fait le tour de la presse sans être jamais démentie :

« LA PATRIE NE SERT QU'A FAIRE BATTRE DES FRÈRES ENTRE EUX AU PROFIT DES PATRONS. IL FAUT ÉCARTER TOUTE IDÉE DE PATRIE?

Etn'est-il pas encore vrai que le citoyen Lagrange, qui a proféré, il y a deux jours, le cri de : A bas la France ! en plein *Café Roubaisien*, place du Théâtre, est un des membres du Comité de M. Delesalle ?

M. Delesalle n'est certainement ni un sans-patrie, ni un anti-patriote. Il est trop nouveau-venu dans le collectivisme affamé, pour que celui-ci l'ait déjà assimilé à ce point.

Mais il ne peut nier qu'il ne soit le candidat et le protégé des Delory et des Lagrange, c'est-à-dire des gens notoirement et cyniquement anti-patriotes.

La République progressiste

Les « opportunistes », s'est écrié nier M. Millerand, à la réunion de La Madeleine, représentant la politique du *statu quo*.

Nous ne pouvons que renvoyer M. Millerand à la déclaration faite par M. Rigaut, jeudi soir, à la Madeleine :

Je laisse à mes concitoyens, s'est écrié M. Rigaut, et à tous les républicains qui me connaissent et aux côtés desquels j'ai lutté pour la République depuis trente ans, le soin de me venger de toutes les calomnies qu'on ne m'a pas épargnées depuis dix jours.

Qu'on scrute mon passé, qu'on examine ma vie politique toute entière, et qu'on me cite un seul acte qui ne soit pas d'un démocrate sincère, profondément dévoué à la cause du peuple, d'un républicain résolu, qui considère, non pas que l'œuvre de la République est achevée, mais au contraire qu'il faut la compléter, qu'il faut travailler chaque jour à réaliser de nouvelles réformes, de nouveaux progrès, de nouvelles conquêtes démocratiques et sociales.

Liebknecht et M. Emile Moreau

Au cours du discours qu'il est venu prononcer, à La Madeleine, pour solliciter la candidature de son ami Delesalle, M. Emile Moreau nous a dit :

« Les socialistes allemands sont nos meilleurs amis. Et en ce moment même, M. Liebknecht, leur chef se présente à Metz, comme député, avec un programme condamnant l'annexion de l'Alsace-Lorraine ».

Or, non-seulement M. Liebknecht n'a pas fait un programme semblable, mais encore c'est contre le candidat français et protestataire, le docteur Hass, qu'il est venu poser sa candidature, peut-être socialiste, mais à coup sûr allemande.

Le gouvernement allemand, incapable de triompher de la résistance acharnée qu'offrent nos malheureux compatriotes à ses tentatives de germanisation, se sert maintenant de Liebknecht et des Bueb, qui sous prétexte de propagande socialiste, combattent à outrance, en Alsace-Lorraine, les sentiments français et les idées de protestation.

Sans la diversion opérée par M. Liebknecht, le candidat français à Metz, le docteur Hass, aurait probablement été élu au premier tour de scrutin.

Il sera, d'ailleurs, nommé au second tour, car les Messins lui ont accordé 2,273 suffrages, tandis que l'Allemand Liebknecht n'en a obtenu que 1,500.

Et c'est ce même Liebknecht, dont M. Emile Moreau nous faisait, il y a trois jours, un éloge ampoulé.

Ce sont là les meilleurs amis de MM. Guesde, Lafargue et Delesalle !

Les travailleurs français ouvriront ils les yeux et comprendront-ils quel est le but de l'internationalisme ?

Démenti au *Réveil*

Notre collaborateur M. Walter Lejeune, de Roubaix, adresse au *Réveil* la lettre suivante :

17 juin.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, Lille.

Vous me prenez à partie, dans votre dernier numéro, à propos de faits que vous auriez pu prendre la peine de vérifier avant de les publier.

Je ne cherche pas à vous dire que vos allégations sont absolument contraires à la vérité.

Mais, à l'*Avenir Roubaisien*, je n'ai jamais rien dit de semblable à ce que vous prétendez m'avoir dit à la conférence du citoyen Ghesquière.

Les allégations qui me seraient attribuées à ce sujet par le *Réveil du Nord* ont paru *lundi matin* dans le *Journal de Roubaix*, où je les ai lues, et même imprimées, en revenant à Roubaix.

Les autres journaux et les correspondants des agences Havas et Dalziel les ont purement et simplement reproduites d'après le *Journal de Roubaix*.

Je compte sur votre loyauté pour reproduire, immédiatement dans votre prochain numéro, et vous présente mes salutations empressées.

VALTER LEJEUNE.

M. Millerand à la Madeleine

M. Millerand, député de la Seine, auquel M. Delesalle avait demandé de lui apporter le concours de son talent d'orateur, est venu hier faire une conférence dans la salle de la *Poire d'Or*, à La Madeleine.

Etranger à notre pays, ne connaissant rien de ses affaires et de ses intérêts, M. Millerand, qui n'a pas encore été élu, plaide la cause qui lui était confiée avec la même assurance et la même dextérité qu'il aurait défendu un procès de mon citoyen dont on lui eut confié le maître même le dossier.

100 personnes environ étaient présentes à cette réunion. Tous les militants du parti ouvrier étaient là. Mais la faculté catholique avait été également mobilisée, et les partisans de M. Delesalle, en nombre égal, étaient supérieurs en nombre à ceux de M. Delesalle.

Aucun incident ou bruyant n'est venu se produire dans un vif tumulte. Le citoyen Deporte a enfin été nommé président, et les citoyens Roy et Legrand assesseurs.

A peine le président a-t-il ouvert la séance, que le citoyen Millerand a pris la parole.

Il a fait l'éloge de M. Delesalle, puis il est parti en guerre contre les opportunistes, ce qui a fait plaisir surtout à M. Servin.

Il a répété les articles réactionnaires bien connus sur le Panama, a attaqué M. Constans et dénoncé les capitalistes qui, dit-il, sont plus internationalistes que les socialistes.

M. Delesalle a prononcé après M. Millerand quelques paroles auxquelles nous faisons allusion plus haut et la séance a été levée à 10 heures 45.

Dernière Heure

Les élections en Allemagne

Berlin, 16 juin. — Résultats connus à 9 heures du soir. Etaient élus 32 conservateurs; 13 nationaux libéraux; 5 membres du parti de l'empire; 2 de l'union libérale; 48 membres du centre; 3 libéraux démocrates; 19 socialistes; 3 antisémites; 8 polonais; 6 alsaciens-lorrains; 1 danois; 1 député neutre; soit 276 résultats.

LES GRÈVES DANS LA RÉGION

A Tourcoing

La grève des rattacheurs de la filature Barrait, rue Neuve-de-Roubaix, est terminée.

Les ouvriers ont repris le travail hier matin, après avoir obtenu une certaine satisfaction.

En effet, le patron s'est engagé à leur assurer, quand ils travailleront des matières de qualités inférieures, un salaire minimum de 32 fr.

A ainsi que nous l'avons dit les rattacheurs gagnaient 18 fr. plus les primes qu'il. n'atteignaient pas toujours.

On parlait de la possibilité d'une nouvelle grève dans un autre établissement.

Chronique Régionale

Nos représentants. — Voici comment se sont répartis les voix des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur la loi supprimant pendant six mois les droits d'entrée sur les fourrages.

Nous. — *Ont voté pour* : MM. Bergeret, Déjardin, Dron, Dubois, Elier, Guillemin, Herbecq, Lafargue, Michan, Moreau, Pierre Legrand, Sirot. *Ont voté contre* : MM. Defrenchville, Lagrévian, Montalembert, Legavrian, Plichon, Renard, des Rotours, Trellier de Ponthévile.

Absent par congé : M. Tilmant.

PAS-DE-CALAIS. — *A voté contre* : M. Basly.

Ont voté contre : MM. Adam, Boudenoot, Bouninger, Fanien, Taillandier, Lamoudin, Jonnart, Ribot, Graux, Lediou.

La Chambre a adopté par 372 voix contre 94 voix.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une petite fille grièvement brûlée

Un sauveteur de quinze ans

Tout le populeux et pittoresque quartier de la Basse-Meuse a été mis en émoi, hier matin, par un incendie qui a failli coûter cher à une fillette de trois ans, Berthe Lorthiois.

Voici dans quelles circonstances s'est accompli ce drame :

Au n° 17 bis de la rue de la Basse-Meuse, habitent, dans la grande salle des réunions de la Soc été, rue Pierre-Motte, estaminet Philémon.

Chevaux emportés. — Vendredi à midi le nommé Eugène Millot, 39 ans, rue Rossini, domestique chez D érickx, marchand de bois rue Jacquart, retournait chez son patron avec un petit chargement de planche en sapin, lorsque arrivé à l'entrée de la rue Turgot il voulut arrêter ses chevaux pour remettre en ordre ses planches qui étaient descendues sur le dernier tombereau. Ceux-ci, au contraire, ne s'arrêtèrent pas, et le conducteur n'était plus maître d'eux.

Le véhicule devait tourner la rue Jacquart pour être rentré à cet endroit. Quatre personnes stationnaient sur le pavé et un malheur serait certainement arrivé si le domestique n'avait longé la rue Turgot au lieu de tourner.

Quelques mètres plus avant deux garçons de 14 à 15 ans, étant sur le trottoir furent accrochés par les planches déplacées par le mouvement de la voiture et tombèrent par terre.

Il ne regrettent heureusement que quelques contusions à l'épaule.

Les chevaux ont été arrêtés à l'extrémité de la rue Turgot, par un courageux citoyen dont nous ignorons le nom et qui a reçu une blessure à la main.

Tir aux pigeons. Demain dimanche aura lieu au stand du Breucq, un grand tir international de pigeons dont voici le programme :

Lundi 19 juin 1893, à une heure. — 1 Poule à 25 mètres. — 2 Poule handicap.

Grand prix.

1er prix, une bourse de 500 fr. et une médaille en vermeil.

2e prix, une bourse de 200 fr. et une médaille d'argent.

3e prix, une bourse de 100 fr. et une médaille de bronze.

7 Pigeons Handicap. — Entrée : 25 fr.

Poule à 25 mètres. — Poule H ndicap. — Double.

A une heure : 1° Poule à 26 mètres ; 2° Poule Handicap.

Grand prix.

1er prix, une bourse de 1000 francs et une médaille en vermeil.

2e prix, une bourse de 200 francs et une médaille d'argent.

3e prix, une bourse de 100 francs et une médaille de bronze.

7 pigeons, 26 mètres. — Entrée : 50 francs.

Poule Handicap. — Poule à 26 mètres. — Double.

Jules Guesde à Roubaix. — Hier après-midi l'apôtre du collectivisme est arrivé à Roubaix. A six heures, il entrait à l'estaminet Emile Carrette, rue de l'Hermitage, et prenait place à la table du Comité de Gar. H. Henri Carrette qui fut ensuite nommé président, et les citoyens Roy et Legrand assesseurs.

A peine le président a-t-il ouvert la séance, que le citoyen Millerand a pris la parole.

Il a fait l'éloge de M. Delesalle, puis il est parti en guerre contre les opportunistes, ce qui a fait plaisir surtout à M. Servin.

Il a répété les articles réactionnaires bien connus sur le Panama, a attaqué M. Constans et dénoncé les capitalistes qui, dit-il, sont plus internationalistes que les socialistes.

M. Delesalle a prononcé après M. Millerand quelques paroles auxquelles nous faisons allusion plus haut et la séance a été levée à 10 heures 45.

Union artistique et littéraire. — La comédie de l'Union artistique et littéraire de Roubaix-Tourcoing se réunira samedi soir, 17 juin à 8 h. 1/2, en son local, Hôtel Ferraille, pour étudier diverses questions et décerner les prix au concours littéraire.

MM. les membres du comité sont invités à se rendre à cette réunion.

Ce bon Reigel ! — Jeudi dans l'après-midi, une voiture traversait le parc de Barbieux ; un chien de forte taille la suivait, et soudain, il se mit à courir après le cheval. Un gardien du parc interpella le conducteur de la voiture, lui faisait observer qu'il aurait dû tenir son chien en laisse et qu'il allait lui dresser procès-verbal pour dégradations faites à une propriété communale.

Le propriétaire du chien déclina son nom et prénoms : Reigel, commerçant, marchand de beurre, demeurant à Bruges.

Puis il ajouta : « Et maintenant, si vous voulez le savoir, vive Léopold III ! Demain, je dois aller à Roubaix, mais si j'ai un drapeau tricolore chez moi, c'est pour servir de couvertures. »

Le Reigel était pas ivre, quand il prononça ces douces paroles.

M. Broigne, commissaire police a consigné dans le procès-verbal qu'il a dressé, les déclarations de ce sujet de Léopold.

En conflit avec des cerises. — Vendredi après-midi, l'hôtel a reçu un marchand de fruits, Henri Boulingnez, demeurant rue Drouet, qui, occupé à cueillir des cerises dans un verger à Sailly, était tombé d'un arbre et s'était fracturé l'avant-bras. La blessure est compliquée de plaies.

Rouler tombé à l'eau. — Un écolier, Emile Abbaick, 8 ans, jouait, jeudi soir près du canal, au quai de Leers, quand il se pencha sur l'eau et y tomba tête première.

Passait à ce moment un journalier, Clovis Deprawter, demeurant rue de Cohem, fort Wattean, qui n'hésita pas à sé jeter dans le canal.

Il fut assez heureux pour en retirer sa n ce quel le petit imprudent qui fut conduit chez ses parents, rue d'Estaing, cour Boulanger.

Violences. — Bloudin Vanspeybrouck, rue de Naples, avait reçu un seau d'eau sur la tête, s'en prit jeudi soir à sa vo sine, Anne Collard, femme Langrée.

Un agent voyant que Bloudin frappait Anne Collard, intervint.

Un chapelier de la rue Thiers, Jacob Tessemer a battu un jeune écolier Fernand Devotte, demeurant rue de Beaurepaire, Un agent a verbalisé.

Extradition. — Un cabaretier, Henri Nys, a été arrêté jeudi en vertu d'un mandat d'extradition décerné par le gouvernement.

Accident d'usine. — Hier après-midi le surveillant de la maison Mormana, L. Alphonse Dubus, âgé de 26 ans, traversait la cour de l'établissement, lorsque la clef du réservoir qui pesait environ une hauteur de 5 mèt. lui tomba sur la tête et lui fit une blessure de 4 à 5 centimètres sur l'os frontal; le blessé a été immédiatement soigné par M. Gambier pharmacien, rue Notre-Dame.

Une scène navrante. — A propos de la vente du mobilier

Nous avons reçu, quelques jours avant-hier sous ce titre, M. Charles Polin, flétrir vous prie de dire que l'ouvrier en question n'a pas été blessé dans son établissement.

Cercle horticole de Roubaix. — Dimanche prochain 6 juin, à six heures précises du soir, M. Pamart, professeur à l'Ecole normale du Doubs, fera une conférence sur le *Culture du poirier*, au Cercle horticole de Roubaix, dans la grande salle des réunions de la Soc été, rue Pierre-Motte, estaminet Philémon.

Chronique Locale

TOURCOING

Une petite fille grièvement brûlée

Un sauveteur de quinze ans

Tout le populeux et pittoresque quartier de la Basse-Meuse a été mis en émoi, hier matin, par un incendie qui a failli coûter cher à une fillette de trois ans, Berthe Lorthiois.

Voici dans quelles circonstances s'est accompli ce drame :

Au n° 17 bis de la rue de la Basse-Meuse, habitent, dans la grande salle des réunions de la Soc été, rue Pierre-Motte, estaminet Philémon.

Chevaux emportés. — Vendredi à midi le nommé Eugène Millot, 39 ans, rue Rossini, domestique chez D érickx, marchand de bois rue Jacquart, retournait chez son patron avec un petit chargement de planche en sapin, lorsque arrivé à l'entrée de la rue Turgot il voulut arrêter ses chevaux pour remettre en ordre ses planches qui étaient descendues sur le dernier tombereau. Ceux-ci, au contraire, ne s'arrêtèrent pas, et le conducteur n'était plus maître d'eux.

Le véhicule devait tourner la rue Jacquart pour être rentré à cet endroit. Quatre personnes stationnaient sur le pavé et un malheur serait certainement arrivé si le domestique n'avait longé la rue Turgot au lieu de tourner.

Quelques mètres plus avant deux garçons de 14 à 15 ans, étant sur le trottoir furent accrochés par les planches déplacées par le mouvement de la voiture et tombèrent par terre.

Il ne regrettent heureusement que quelques contusions à l'épaule.

Les chevaux ont été arrêtés à l'extrémité de la rue Turgot, par un courageux citoyen dont nous ignorons le nom et qui a reçu une blessure à la main.

Tir aux pigeons. Demain dimanche aura lieu au stand du Breucq, un grand tir international de pigeons dont voici le programme :

Lundi 19 juin 1893, à une heure. — 1 Poule à 25 mètres. — 2 Poule handicap.

Grand prix.

1er prix, une bourse de 500 fr. et une médaille en vermeil.

2e prix, une bourse de 200 fr. et une médaille d'argent.

3e prix, une bourse de 100 fr. et une médaille de bronze.

7 Pigeons Handicap. — Entrée : 25 fr.

Poule à 25 mètres. — Poule H ndicap. — Double.

A une heure : 1° Poule à 26 mètres ; 2° Poule Handicap.

Grand prix.

1er prix, une bourse de 1000 francs et une médaille en vermeil.

2e prix, une bourse de 200 francs et une médaille d'argent.

3e prix, une bourse de 100 francs et une médaille de bronze.

7 pigeons, 26 mètres. — Entrée : 50 francs.

Poule Handicap. — Poule à 26 mètres. — Double.

Jules Guesde à Roubaix. — Hier après-midi l'apôtre du collectivisme est arrivé à Roubaix. A six heures, il entrait à l'estaminet Emile Carrette, rue de l'Hermitage, et prenait place à la table du Comité de Gar. H. Henri Carrette qui fut ensuite nommé président, et les citoyens Roy et Legrand assesseurs.

A peine le président a-t-il ouvert la séance, que le citoyen Millerand a pris la parole.

Il a fait l'éloge de M. Delesalle, puis il est parti en guerre contre les opportunistes, ce qui a fait plaisir surtout à M. Servin.

Il a répété les articles réactionnaires bien connus sur le Panama, a attaqué M. Constans et dénoncé les capitalistes qui, dit-il, sont plus internationalistes que les socialistes.

M. Delesalle a prononcé après M. Millerand quelques paroles auxquelles nous faisons allusion plus haut et la séance a été levée à 10 heures 45.

Union artistique et littéraire. — La comédie de l'Union artistique et littéraire de Roubaix-Tourcoing se réunira samedi soir, 17 juin à 8 h. 1/2, en son local, Hôtel Ferraille, pour étudier diverses questions et décerner les prix au concours littéraire.

MM. les membres du comité sont invités à se rendre à cette réunion.

Ce bon Reigel ! — Jeudi dans l'après-midi, une voiture traversait le parc de Barbieux ; un chien de forte taille la suivait, et soudain, il se mit à courir après le cheval. Un gardien du parc interpella le conducteur de la voiture, lui faisait observer qu'il aurait dû tenir son chien en laisse et qu'il allait lui dresser procès-verbal pour dégradations faites à une propriété communale.

Le propriétaire du chien déclina son nom et prénoms : Reigel, commerçant, marchand de beurre, demeurant à Bruges.

Puis il ajouta : « Et maintenant, si vous voulez le savoir, vive Léopold III ! Demain, je dois aller à Roubaix, mais si j'ai un drapeau tricolore chez moi, c'est pour servir de couvertures. »

Le Reigel était pas ivre, quand il prononça ces douces paroles.

M. Broigne, commissaire police a consigné dans le procès-verbal qu'il a dressé, les déclarations de ce sujet de Léopold.

En conflit avec des cerises. — Vendredi après-midi, l'hôtel a reçu un marchand de fruits, Henri Boulingnez, demeurant rue Drouet, qui, occupé à cueillir des cerises dans un verger à Sailly, était tombé d'un arbre et s'était fracturé l'avant-bras. La blessure est compliquée de plaies.

Rouler tombé à l'eau. — Un écolier, Emile Abbaick, 8 ans, jouait, jeudi soir près du canal, au quai de Leers, quand il se pencha sur l'eau et y tomba tête première.

Passait à ce moment un journalier, Clovis Deprawter, demeurant rue de Cohem, fort Wattean, qui n'hésita pas à se jeter dans le canal.

Il fut assez heureux pour en retirer sa n ce quel le petit imprudent qui fut conduit chez ses parents, rue d'Estaing, cour Boulanger.

Violences. — Bloudin Vanspeybrouck, rue de Naples, avait reçu un seau d'eau sur la tête, s'en prit jeudi soir à sa vo sine, Anne Collard, femme Langrée.

Un agent voyant que Bloudin frappait Anne Collard, intervint.

Un chapelier de la rue Thiers, Jacob Tessemer a battu un jeune écolier Fernand Devotte, demeurant rue de Beaurepaire, Un agent a verbalisé.

Extradition. — Un cabaretier, Henri Nys, a été arrêté jeudi en vertu d'un mandat d'extradition décerné par le gouvernement.

Accident d'usine. — Hier après-midi le surveillant de la maison Mormana, L. Alphonse Dubus, âgé de 26 ans, traversait la cour de l'établissement, lorsque la clef du réservoir qui pesait environ une hauteur de 5 mèt. lui tomba sur la tête et lui fit une blessure de 4 à 5 centimètres sur l'os frontal; le blessé a été immédiatement soigné par M. Gambier pharmacien, rue Notre-Dame.

Cercle horticole de Roubaix. — Dimanche prochain 6 juin, à six heures précises du soir, M. Pamart, professeur à l'Ecole normale du Doubs, fera une conférence sur le *Culture du poirier*, au Cercle horticole de Roubaix, dans la grande salle des réunions de la Soc été, rue Pierre-Motte, estaminet Philémon.

Chevaux emportés. — Vendredi à midi le nommé Eugène Millot, 39 ans, rue Rossini, domestique chez D érickx, marchand de bois rue Jacquart, retournait chez son patron avec un petit chargement de planche en sapin, lorsque arrivé à l'entrée de la rue Turgot il voulut arrêter ses chevaux pour remettre en ordre ses planches qui étaient descendues sur le dernier tombereau. Ceux-ci, au contraire, ne s'arrêtèrent pas, et le conducteur n'était plus maître d'eux.

Le véhicule devait tourner la rue Jacquart pour être rentré à cet endroit. Quatre personnes stationnaient sur le pavé et un malheur serait certainement arrivé si le domestique n'avait longé la rue Turgot au lieu de tourner.

Quelques mètres plus avant deux garçons de 14 à 15 ans, étant sur le trottoir furent accrochés par les planches déplacées par le mouvement de la voiture et tombèrent par terre.

Il ne regrettent heureusement que quelques contusions à l'épaule.

Les chevaux ont été arrêtés à l'extrémité de la rue Turgot, par un courageux citoyen dont nous ignorons le nom et qui a reçu une blessure à la main.

Tir aux pigeons. Demain dimanche aura lieu au stand du Breucq, un grand tir international de pigeons dont voici le programme :

Lundi 19 juin 1893, à une heure. — 1 Poule à 25 mètres. — 2 Poule handicap.

Grand prix.

1er prix, une bourse de 500 fr. et une médaille en vermeil.

2e prix, une bourse de 200 fr. et une médaille d'argent.

3e prix, une bourse de 100 fr. et une médaille de bronze.

7 Pigeons Handicap. — Entrée : 25 fr.

Poule à 25 mètres. — Poule H ndicap. — Double.

A une heure : 1° Poule à 26 mètres ; 2° Poule Handicap.

Grand prix.

1er prix, une bourse de 1000 francs et une médaille en vermeil.

2e prix, une bourse de 200 francs et une médaille d'argent.

3e prix, une bourse de 100 francs et une médaille de bronze.

7 pigeons, 26 mètres. — Entrée : 50 francs.

Poule Handicap. — Poule à 26 mètres. — Double.

Jules Guesde à Roubaix. — Hier après-midi l'apôtre du collectivisme est arrivé à Roubaix. A six heures, il entrait à l'estaminet Emile Carrette, rue de l'Hermitage, et prenait place à la table du Comité de Gar. H. Henri Carrette qui fut ensuite nommé président, et les citoyens Roy et Legrand assesseurs.

A peine le président a-t-il ouvert la séance, que le citoyen Millerand a pris la parole.

Il a fait l'éloge de M. Delesalle, puis il est parti en guerre contre les opportunistes, ce qui a fait plaisir surtout à M. Servin.

Il a répété les articles réactionnaires bien connus sur le Panama, a attaqué M. Constans et dénoncé les capitalistes qui, dit-il, sont plus internationalistes que les socialistes.

M. Delesalle a prononcé après M. Millerand quelques paroles auxquelles nous faisons allusion plus haut et la séance a été levée à 10 heures 45.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 16 juin 1893

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir en séance extraordinaire.

Dix-huit conseillers éta ent présents sous la présidence de M. Victor Hassebroucq, maire.

M. Dron, député, assistait à la réunion qui s'est ouverte à 6 heures 45.

M. Mulier-Sic est nommé secrétaire; il prend place au bureau et donne lecture du procès verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observation.

Livres de prix

M. le Maire soumet à l'homologation du cahier des charges pour la fourniture à faire en 1893 de livres à décerner en prix aux élèves des écoles communales. Ce cahier des charges fixe la marge ses en tous conformes à celui des années précédentes; il n'en diffère que par l'article 3. Le crédit a été abaissé à 4 500 francs.

M. Dron demande pourquoi cette diminution.

M. le Ma re. — Sans doute parce qu'on a reconnu que la somme était trop forte.

Musique municipale, achat d'un drapeau

Sur le rapport du maire le Conseil vote un crédit de 500 fr. pour acquisition d'un drapeau.

Eaux de la Lys

M. le maire présente un rapport relatif à l'accaparement du marché de la fourniture des eaux de la Lys. Il fait allusion à l'opposition formée par le maire de Roncq, concernant l'établissement sur le territoire de cette commune d'une pompe pour puiser ces eaux, opposition à laquelle il n'y a pas lieu de s'arrêter.

M. le maire donne ensuite lecture de soumissions reçues :

1° Par la maison Magnier et C e d'Auzin, fourniture de nouvelles pompes à l'usine de Bousbecques ; 2° une compagnie anglaise pour les machines élévatoires à l'usine à relai pont de la Viscourt.

Le dépense est évaluée pour la première fourniture à 68,000 fr., et à 328,000 fr. pour la seconde.

La préférence, en ce qui concerne cette dernière fourniture est accordée à la compagnie à la suite d'un discussion.

Le conseil adopte.

M. Mulier. — Tout à l'heure j'ai entendu dire à monsieur le président du bureau par le maire de Roncq que celui-ci s'opposerait à l'exécution des travaux même « manu militari ». En a-t-il le droit ?

M. le maire. Nous ne le pensons pas, du reste je m'en suis expliqué dans le rapport.

M. Delaravoire dit que l'observation présentée par M. Mulier avait du bon. Il est vrai que l'on sache dans le public que M. le maire de Roncq a fait une opposition énergique et se propose de continuer.

Comité de l'Afrique française

M. le maire donne lecture d'une lettre de M. le prince d'Arenberg, président du Comité de l'Afrique Française, sollicitant une souscription de la ville pour l'œuvre poursuivie par le Comité. Renvoi à la commission des Finances.

Caisse d'Epargne

M. le maire communique au Conseil municipal le rapport de l'inspecteur de la Caisse d'épargne de Tourcoing qui a été adressé par M. Masurel Jonglez, vice-président. Nous avons donné dans notre journal, il est vrai les opérations de la Caisse.

Hôtel-Dieu

M. le directeur du service des bâtiments a adressé à l'administration plusieurs devis relatifs à des travaux exécutés à l'Hôtel-Dieu et non prévus aux devis primitifs. Le total s'en élève à 31,390 fr. 89.

L'architecte a établi en outre un devis de travaux restant à faire, montant à un total de 82 000 fr.

Le maire dit dans son rapport : Le conseil, c'est, comme nous, vivement impressionné en présence de cette élévation de dépenses. Il propose le renvoi aux commissions des finances et des travaux.

M. Dron. — Dans les dernières phrases de votre rapport, vous invitez le conseil à se rendre compte de l'utilité des travaux. Ce n'est pas à mon sens en examinant le devis que la commission pourra se rendre compte, il serait plus utile de se rendre sur les lieux et de juger de ce qui est fait et de ce qui reste à faire.

M. le Maire. — Mais c'est là notre intention.

Une discussion s'engage ensuite entre M. le Maire et M. Dron à propos des ordres concernant l'exécution des devis. M. Dron dit que ce n'est pas la commission des hospices, M. le Maire, de son côté, affirme n'avoir jamais été consulté.

M. Dupont dit qu'il est fatigué des demandes successives de crédit.

Distribution du pain à domicile

Après l'examen de quelques autres questions portées à l'ordre du jour, on passe à la lecture des rapports de commissions.

Au nombre de ces rapports figurait celui présenté par M. Dilly, au nom de la commission spéciale chargée d'étudier le vœu déposé par M. Salembier pour la distribution par les boulangers du pain aux assistés du bureau de bienfaisance.

M. le rapporteur, après avoir fait la critique du système des bons ouvrant la porte à des abus considérables, et du système du bon charitable, avec son outillage perfectionné est en mesure de produire le pain à beaucoup meilleur marché que MM. les boulangers, d'où une économie qui a été évaluée pour l'un des exercices écoulés à 28,000 fr.

Pour ces motifs le rapport conclut au rejet de la proposition et émet le vœu que l'administration charitable fasse fabriquer et distribuer son pain elle-même.

M. Salembier donne lecture d'un long plaidoyer à l'appui de sa proposition. Il présente une série d'arguments et conteste les chiffres fournis par M. le rapporteur et relatifs aux économies à réaliser par le bureau de bienfaisance.

M. D ry répond en quelques mots à M. Salembier; puis M. Dron prend à son tour la parole pour appuyer les conclusions du rapport.

M. le maire fait connaître l'opinion de l'administration sur la question. Il combat la proposition de M. Salembier à laquelle il est hostile, autant qu'il l'était à celle de la distribution à domicile.

M. Dupont émet le vœu que l'administration du bureau de bienfaisance soit invitée à faire prochainement procéder à une expérience de distribution à domicile par ses soins en pain. Il ne se prononce pas sur cette question n'est pas à l'ordre du jour : On n'a s ne prononcer aujourd'hui que sur la proposition de distribution par les boulangers.

Après quelques autres observations on passe au vote par mains levées. Les conclusions du rapport sont adoptées par 11 voix, la proposition Salembier rejetée.

La séance publique est levée à 11 h. 20.

Le conseil se constitue en comité secret pour des demandes de secours de familles.

Bureau de Bienfaisance. — La commission administrative de l'établissement charitable nous adresse la communication suivante :

Etrennes aux pauvres. — Offrandes de la commission administrative. — Séance extraordinaire du 15 juin 1893.

Présents : MM. Vanzeveraert, vice-président; Tank, Masurel, Crouge et Cordier, administrateurs.

Décès
de dame Clémentine Larose
sa religieuse hospitalière
admise au service
de
l'Administration charitable

Expression des regrets de la Commission

M. le vice-président dit avoir convoqué ses collègues afin qu'ils puissent se rendre en corps aux funérailles de dame Clémentine Larose, en religion sœur Vincent, décédée le 13 courant.

Croit qu'en cette circonstance, la commission administrative a le devoir d'exprimer les regrets que lui inspire la mort de la sœur Vincent, attachée depuis plus de 30 ans au service de l'administration charitable.

M. J. Tank donne lecture du témoignage suivant :

« Messieurs et chers collègues,

« Les pauvres de la ville de Tourcoing et l'administration du Bureau de Bienfaisance viennent d'éprouver une perte sensible.

« Madame Clémentine-Euphrosie-Désirée Larose, fille de la Charité, en religion sœur Vincent, attachée à notre administration depuis plus de 30 ans a succombé à la suite d'une pénible et douloureuse maladie.

« Je crois être l'interprète des sentiments de mes collègues et des médecins attachés au bureau, en rendant un hommage officiel au dévouement et à l'abnégation de la sœur Vincent, si connue et si appréciée des pauvres de notre cité.

« Dans ses délicates fonctions, la sœur Vincent ne s'est inspirée que des principes de justice et de charité ; tous les nécessiteux avaient accès auprès de cette femme de bien.

« Elle disparaît, regrettée de l'administration charitable et de tout ceux qui l'ont connue.

Signé : J. TACK. »

La commission déclare partager les sentiments exprimés par M. Tack et sur la proposition de M. A. Masurel, décide qu'il y a lieu de les transcrire au procès-verbal.

Décide en outre de transmettre copie de cette délibération à la Supérieure des Sœurs de la Vincent-de-Paul.

Ont signé : Ad. Vanzeveraert, J. Tack, A. Masurel, E. Crouge, M. Cordier.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président,
Ad. VANZEVERBERGH.

Un conflit de travail. — Sous cette rubrique nous avons publié dans notre numéro de jeudi matin, un entrefilet relatant un différend survenu entre un teinturier de la rue de Calais et son contre-maître.

Nous avons cité aucun nom et avons conservé à notre entrefilet la forme dubitative, estimant que dans les conflits de cette nature — toujours très délicats — on ne saurait se montrer trop réservé.

Nous avons reçu hier du contre-maître, M. G. N., une lettre recommandée qu'il nous prie de publier comme rectification.

Nous sommes heureux de publier insérer intégralement cette lettre et plusieurs passages ne faisaient allusion à des choses dont nous n'avons pas parlé du tout.

Qu'un de nos confrères soit allé plus loin, c'est son affaire, et c'est à lui qu'il appartient de rectifier.

Ceci dit, nous extrayons de la lettre du contre-maître ce qui, à la rigueur, peut s'appliquer à ce que nous avons dit de son différend avec son patron :

« Ou parle des marchandises laissées pour compte. Rien n'est cependant plus faux. Je donne à cette allégation le démenti le plus formel.

« Ce n'est pas non plus M. (ici le nom du teinturier) qui a réclamé la résiliation de notre contrat, c'est moi-même, et j'en ai la preuve écrite de ma main.

N'ayant aucunement parlé de conflit d'attributions en ce qui concerne les ordres à donner aux ouvriers, l'intervention de la police, etc., nous n'avons pas à la faire aujourd'hui en publiant ce qui y a trait dans la lettre du contre-maître.

Un enfant mordu par un chien. — Un enfant de dix ans, Henri Dentz, demeurant rue du Triangle, fut cependant mordu au genou droit par le chien d'un industriel de la rue de Guisnes. Par mesure de précaution, l'animal a été visité par M. Anser, vétérinaire, qu. a reconnu qu'il n'était nullement malade.

Arrestation au jardin public. — Hier après-midi, M. Duterte, gardien du jardin public, dut intervenir pour faire cesser le scandale causé par une fille Mar e G., assis près de laquelle se trouvaient plusieurs individus.

La fille, qui était ivre, répondit au garde par des injures. Elle fut amenée au poste et mise au violon.

Elle s'était présenté pour obtenir son admission à la maternité, mais comme elle habite Roubaix, on n'avait pu faire droit à sa requête.

En vision de sa position, son arrestation ne sera sans doute pas malvenue.

Un cheval en balade. — Hier matin en descendant dans cour, M. Pinchat Holbecq, demeurant rue de la Ferme ne fut pas peu surpris d'y trouver un cheval sous pied bloc portant un licol. Tranimal a été pris en fourrière à la disposition de son propriétaire.

Une ruse coquine. — Hier une fille colporteur de maison en maison des plantes médicinales.

Là elle savait les maîtresses absentes, elle disait aux bonnes que madame lui avait acheté pour 5 franc de racines mais que comme elle n'avait pas de monnaie elle l'avait prié de passer pour le régler.

Dans plusieurs maisons le truc a réussi.

Avis à nos concitoyennes.

Linselles. — **L'adjoint Demarcq suspendu.** — Le sieur Demarcq, adjoint au maire de Linselles, qui été t toujours très fier d'appuyer sa signature au bas des documents administratifs, paraissait au contraire très ennuyé depuis quelques jours lorsqu'on venait lui demander de signer telle ou telle pièce et il y a, paraît-il, plusieurs du monde certainement à ces heureuses innovations qui leur permettront de passer agréablement leur temps et de soigner leur santé tout en se distrayant.

Nous rappelons à nos lecteurs que les eaux et bonus de Saint-Amand sont utilisées employées contre les *Rhumatismes*, les *Sciatiques*, la *Goutte*, la *Gravelle*, les Paralysies, etc., etc.

Il suffit d'ailleurs, pour avoir de plus amples renseignements de s'adresser à M. Ad. Grégoire, directeur de l'établissement.

CAMBRAI

Vol. — Procès-verbal a été dressé contre le nommé Pierre Bodel, ouvrier, à la cassette de cette, qui a été surpris en flagrant délit dérobant préjudiciable aux patrons.

Mendicité. — Le petite Amélie a été d'arrêté, rue de Rouvroy, pour mendicité. Elle a, en disant avoir huissier et section agent d'assurances, qui, sous prétexte de chercher du travail, mendiait dans différentes maisons.

St-Souplet. — Le nommé L. . . , cultivateur de notre localité, qui il y a quelques temps avait tué plusieurs moutons qui ravaient pour Mlle Angélique Caillon, qui avait refusé de répondre, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Cambrai dans l'audience du 14 courant. 4 55 fr. dommages.

Quiévy. — Avant-hier le jeune Camille Flam